

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 6

Rubrik: La Suisse à la Foire de Paris 1949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse à la Foire de Paris 1949

Ouverte le 21 mai, la Foire de Paris s'est clôturée le 6 juin après avoir connu un succès sans précédent. Cette grandiose manifestation peut être considérée comme la plus grande foire d'Europe et l'une des plus importantes du monde entier.

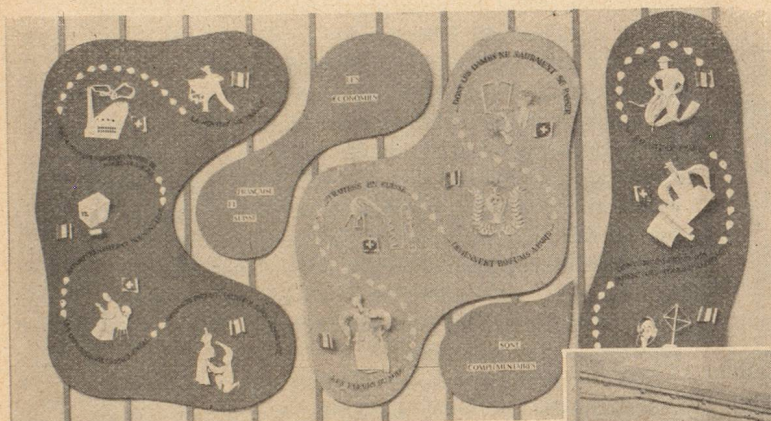
Malgré les difficultés auxquelles se sont heurtées les relations économiques franco-suisse au début de cette année, la participation de notre pays ne le cédait en rien à celle de 1947 et 1948 : en plus du stand officiel, nous avons dénombré 116 exposants de produits suisses.

Les représentations officielles étrangères, étaient plus soignées et plus riches les unes que les autres. La Suisse est restée, cette année, fidèle à la formule qui consiste à s'abstenir de ces sortes d'expositions nationales en petit pour laisser à chaque fabricant la liberté d'exposer ses produits dans les halls de sa spécialité. Le bureau de renseignements officiel suisse, organisé par la Chambre de commerce suisse en France, avec l'aide de l'Office suisse d'expansion commerciale et de l'Office central suisse du tourisme, ne pouvait, de ce fait, rivaliser avec la présentation luxueuse de ses voisins. Il a cependant connu un vif succès et a permis de rendre de précieux services aux visiteurs.

Les exposants suisses se répartissaient entre les différentes branches suivantes :

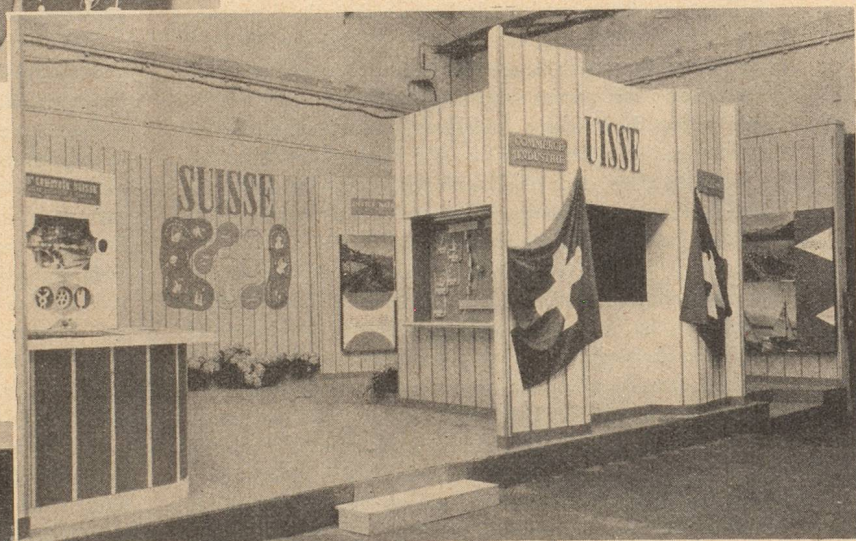
Machines-outils	68
Instruments et outils de précision	17
Appareils électriques, cuisinières à gaz	8
Machines à écrire, à calculer	5
Horlogerie	3
Motoculteurs et matériel agricole	2
Machines à coudre	1
Divers	12

Total 116

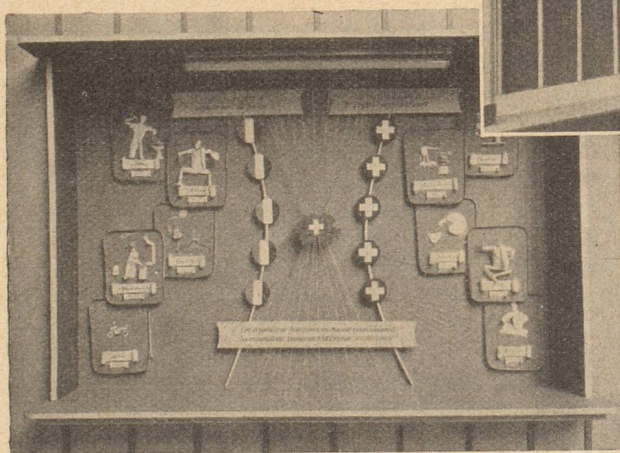


Chaînes de travail : les économies française et suisse sont complémentaires.

Vue générale du stand officiel suisse réalisé par M. Jacques Courvoisier, décorateur à Paris.



Les principaux produits échangés entre la France et la Suisse en 1948.



La Chambre de commerce suisse en France a organisé le 1^{er} juin une visite officielle des stands des exposants suisses. M. C.-J. Burckhardt, Ministre de Suisse à Paris, M. G. Bauer, conseiller de légation chargé des affaires économiques et M. A. Hay, secrétaire de légation, ont accompagné les représentants de notre Compagnie au cours de cette visite. Les exposants de nos produits se sont déclarés satisfaits en général de la Foire ; la plupart d'entre eux ont des portefeuilles de commandes remplis au delà des possibilités que leur offrent les contingents d'importation qui leur sont accordés.